

# FICHE TECHNIQUE HC

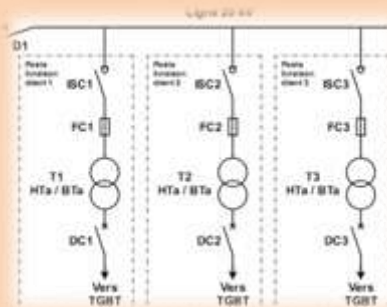
▲ **Rôle de l'habilité au sens de la NF C 18-510** : Chargé de consignation.

▲ **Périmètre de l'habilité** : Nécessite des compétences en électricité : **oui** / Tension des installations supérieure à 1000 V / A une fonction d'encadrement : oui (peu fréquent) / Doit être encadré par un autre habilité : non / HC recouvre une autre habilitation : non.

▲ **Exemples de métiers concernés** : Electricien.

▲ **Exemples d'opérations réalisées** : Responsable technique / Electricien en charge des coupures de courant et mises en service, pour permettre les travaux hors tension en Haute Tension d'autres personnes, ou la maintenance des installations. Voir § 7.1 de la NF C 18-510.

▲ **Exemples d'installations concernées ou d'opérations** (photos ci-dessous) :



▲ **Equipements personnels à minima nécessaires pour la formation\*** (inter et intra-entreprise) :

Vêtements de travail couvrants  Outillage isolé (NF EN 60900), cadenas de consignation  Dispositif de MALT/CC (NF EN 61230)  Vérificateur d'absence de tension (NF EN 61243-1 ou NF EN 61243-2)  Nappe isolante classe  $\geq 1$  (NF EN 61112) et pinces isolées si nécessaire  Tabouret isolant et perche (NF EN 62193 ou NF EN 50508)  Gants isolants classe  $\geq 1$  (NF EN 60903)  Casque isolant classe 0 avec jugulaire (NF EN 50365 + NF EN 397)  Ecran facial avec marquage R05 indice 8 (NF EN 166).

\* En application des articles R4321-1 à 5 du Code du Travail, les équipements de travail et les équipements de protection individuelle doivent être fournis par l'employeur pour le travail, et pour suivre la formation dans l'entreprise ou en centre de formation. La formation pratique doit porter sur le travail réel de l'opérateur et les équipements choisis par l'employeur doivent être en adéquation. Certaines protections ne sont pas classées pour la Haute Tension : l'employeur doit néanmoins s'assurer d'une tension d'épreuve suffisante pour les opérations envisagées.

▲ **Moyens à minima nécessaires pour la formation** (inter et intra-entreprise) :

Local avec cellules HT à consigner (le courant sera coupé dans la totalité d'un bâtiment au moins) ou ouvrage de production ou de transport HT  Schémas électriques de l'installation utilisée  Instructions de sécurité écrites de l'employeur  Formulaires d'attestation de consignation (1 & 2 étapes), de mise hors tension, de certificat pour tiers et d'autorisation de travail  Fiches de manœuvres  Fiches de messages collationnés  Balisage de chantier électrique  Salle avec tables et chaises, écran ou mur permettant la vidéo-projection, et tableau papier ou effaçable.

▲ **Niveau de technicité ou d'exigence de la formation** : 4 (sur une échelle de 1 à 4).

▲ **Durée préconisée** (formation + évaluation) : Initiale = 3 jours / Renouvellement = 2 jours.

▲ **Profils compatibles dans la même session de formation** : H1, H2, HE Mesurage, HE Vérification, HE Manœuvre (de consignation), HE Manœuvre (d'exploitation). Total de 12 évaluations maximum par groupe sur 1 jour.

▲ **Habilitations supplémentaires cohérentes avec le profil** : H2, H2V, H2V Essai.